

sont lus comme suit : *James Young*, Ecuier, *George Landerkin*, Ecuier, *Francis Jones*, Ecuier, *McKenzie Bowell*, Ecuier ; Président l'honorable *James McDonald*.

L'honorable *M. Campbell*, du Comité Général des élections, fait aussi rapport de la liste des membres du comité spécial chargé de s'enquérir et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le District Electoral de la Division Nord du Comté de *Huron*, à laquelle est annexée la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre ; et les noms des membres sont lus comme suit : *Daniel B. Chisholm*, Ecuier, *James Findlay*, Ecuier, *William Kingston Flesher*, Ecuier, *James Metcalfe*, Ecuier ; Président, *Henry Gustave Joly*, Ecuier.

L'honorable *M. Campbell*, du Comité Général des Elections, fait aussi rapport que conformément à la 52e clause de l'acte concernant les élections parlementaires contestées, le Comité a choisi deux membres additionnels pour faire partie de la liste des Présidents, savoir : *Louis François George Baby*, Ecuier, *Christian Henry Pozer*, Ecuier.

*M. Crawford*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le troisième rapport du dit comité, lequel est lu comme suit :

Sur motion de *M. Crawford*, secondée par *M. Gibbs*, (*Ontario, D. S.*)

*Ordonné*, Que l'avis requis pour les Bills Privés pour la considération des comités en vertu de la 60e Règle soit réduit de dix à trois jours pour le reste de la session.

*Ordonné*, Que l'honorable *M. Cameron*, (*Cardwell*), ait la permission d'introduire un bill pour pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par le Sénat et la Chambre des Communes et par leurs comités en certains cas.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain, pour être alors le premier ordre du jour.

*Ordonné*, Que l'honorable *M. Cameron* (*Cardwell*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissoires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la compagnie des bassins et d'entrepôt de la Puissance.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable *M. Tilley*, secondée par l'honorable *Tupper*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en comité, pour examiner certaines Résolutions au sujet du chenal dans le *Lac St. Pierre* et le fleuve *St. Laurent*, et du prélèvement d'un emprunt par l'émission de débetures pour achever les travaux à faire à ce chenal.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit Comité.

Et étant six heures P. M., *M. l'Orateur* reprend le fauteuil.